

FICHE D'INSCRIPTION FORMATION CONTINUE A LA 5^{ème} JOURNEE AFTD MARS 2021

Merci de remplir directement dans le format PDF téléchargeable sur le site www.aftd.eu, de l'enregistrer puis d'envoyer votre fiche d'inscription à : aftd.info@gmail.com

M. Mme Mlle. Docteur Professeur **Attention ! Nombre de places limité.**

Nom : Prénom :
 Adresse email (impératif et lisible) : Profession :
 Institution (si applicable) : Adresse postale :
 Téléphone (afin de vous joindre en cas de problème) :

TARIF (cochez et soulignez les options choisies) :

- A. Tarifs membres (merci de vérifier que vous êtes à jour de votre cotisation **2021**)
 Conférences du 27 mars : 100 €. En option, ateliers du 26 mars 2 ou 4 : 100 €
- B. Tarifs incluant l'adhésion
 Conférences du 27 mars : 190 €. En option, ateliers du 26 mars 2 ou 4 : 100 €
- C. Tarifs sans adhésion
 Conférences du 27 mars : 120 €. En option, ateliers du 26 mars 2 ou 4 : 120 €

CONVENTION SIMPLIFIEE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (Article L.6353-1)

Entre les sougnés:

- AFTD en association avec FPEPEA, Eric Binet 77 bis avenue de Breteuil, 75015 Paris, enregistré sous le numéro de déclaration d'activité n°11 75 47950 75 auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) – Certifié DATADOCK n° 0026998
- représentée par

Pour Mr/Mme.....

<p>Article 1. Objet de la convention -L'Association Francophone du Trauma et de la Dissociation en association avec FPEPA organisera l'action de formation suivante: -Intitulé de l'action de formation : Les violences sexuelles au regard de la dissociation -Programme et méthodes : ci-contre pages précédentes -Type d'action de formation (article L6313-1 du Code du Travail): Acquisition, entretien ou perfectionnement des connaissances, -Dates: 26 et/ou 27 mars 2021 -Durée: 2 jours ou 1 jour (14 heures ou 7 heures) -Lieu: Visioconférences 100% en ligne Les conférences du 27 mars seront visionnables en direct, et aussi en replay les 28 et 29 mars. Les ateliers du 26 mars ne seront visionnables qu'en direct le jour-même (pas de replay).</p> <p>Article 2. Effectif formé L'AFTD avec FPEPEA accueillera : M. / Mme Profession.....</p> <p>A Paris, Pour l'employeur..... Adresse de facturation..... Signature/ Tampons :</p>	<p>Article 3. Dispositions financières Le coût de la formation, objet des présentes, s'élève à Tarif A. Conférences : 100 €. En option, ateliers 2 ou 4 : 100 € Tarif B. Conférences : 190 €. En option, ateliers 2 ou 4 : 100 € Tarif C. Conférences : 120 €. En option, ateliers 2 ou 4 : 120 € <i>(entourer les tarifs et option choisis SVP)</i></p> <p>Article 4. Modalité de règlement Le règlement s'effectuera par virement SEPA à réception de la facture, établi à l'ordre de l'AFTD-FPEPEA.</p> <p>Article 5. Dédit ou abandon En cas d'annulation écrite reçue à AFTD au plus tard après le 1er mars 2020, aucun remboursement ne sera effectué.</p> <p>Article 6. Différends éventuels Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le tribunal de commerce de Paris sera seul compétent pour régler le litige.</p> <p>Pour l'organisme de formation Adresse du participant Un exemplaire de la présente convention, complété par nos soins, vous sera adressé par retour.</p>
---	---